
PEUT-ON NOUS REPROCHER UNE FAUTE DE GOUT ?

La faute de goût est un mélange de genres. Ainsi, c'est faire une faute de goût que de porter des chaussures de tennis avec un smoking, d'accrocher parmi d'authentiques tableaux de maîtres une vulgaire reproduction de mauvaise facture, de hurler vulgairement pour encourager un cheval lors du Derby d'Epson, comme l'héroïne de *My fair Lady*. Ce mélange des genres fait que la faute de goût peut rejoindre la provocation : provoquer, ce peut être faire des fautes de goût à dessein, pour choquer le bon goût institué, stigmatiser sa relativité et pour railler les normes établies et ceux qui les respectent.

Mais ce qui distingue la faute de goût de la provocation, c'est que la provocation est consciente d'elle-même : elle comprend les règles en vigueur et les pervertit à dessein. Celui qui commet une faute de goût est au contraire sûr de son goût ; il ignore sa faute ; il ne pense pas que son geste et ce qu'il admire soient laids. Preuve en est que le rire que provoque la faute de goût se déclenche toujours aux dépens de celui qui la commet alors que le rire que déclenche la provocation est un rire complice de son auteur.

La faute de goût est donc un décalage inconscient, une perversion du code involontaire. Ce décalage et cette perversion entraînent un manquement à une règle qu'on aurait dû respecter : c'est bien pour cela que l'on parle de *faute*.

Or, un paradoxe se dessine dans cette définition de la faute de goût. Dans la mesure où elle n'est pas consciente d'elle-même, la faute apparaît plutôt comme un défaut. On commet une faute de goût quand on n'est pas au fait des normes établies. On est donc ridicule malgré soi, parce qu'on est ignorant. En ce sens, la faute de goût serait une négation plutôt qu'une privation. Dès lors, on ne pourrait pas nous reprocher une faute de goût dans la mesure où l'ignorance du bon goût, qui est ici le principe de la faute, est en même temps le principe de l'excuse de la faute. Ce n'est pas notre faute si nous aimons indifféremment les œuvres des peintres pompiers et celles de Delacroix, parce que c'est « bien peint » ou « ressemblant » : aimer les deux sans différence c'est n'avoir pas appris à reconnaître un grand artiste et un artiste mineur.

Néanmoins, on reproche bel et bien une faute de goût à celui qui la commet. En ce sens, la faute de goût n'apparaît pas seulement comme un défaut, une négation, mais comme une faute, c'est-à-dire comme une privation inacceptable. Celui qui commet une faute de goût manque de goût et c'est là sa faute : il aurait dû savoir.

Le paradoxe de la faute de goût tient donc au fait que l'ignorance, qui est au principe de la faute, est en même temps au principe de l'excuse de la faute. Reprocher une faute de goût, c'est considérer que l'ignorance est imputable. L'excuser, c'est considérer que le fauteur n'est pas comptable de ce qu'il ignore.

Il semble que la seule réponse à la faute de goût réside dans l'éducation du jugement de goût : il faut apprendre à reconnaître le beau et le laid. Combattre l'ignorance qui a fait naître la faute de goût, c'est alors éduquer le jugement esthétique du fautif. Ni coupable, puisque la faute a été commise involontairement, ni innocent, puisque la faiblesse de son jugement est seule en cause, celui qui a commis une faute de goût doit prendre conscience de sa faute, s'affermir par cette prise de conscience, et apprendre à mieux juger à l'avenir et à mieux mesurer la valeur de ses jugements et de ses actes.

Dès lors, la faute de goût n'en est pas vraiment une. Elle est plus proche de la faute d'orthographe qui n'est pas grave et peut se corriger que de la faute morale qui peut avoir de graves conséquences. En effet, la faute de goût paraît ne léser personne que celui qui la commet, et encore, elle n'est qu'une blessure narcissique quand elle est moquée : elle n'est pas une faute qui porte préjudice à autrui.

Le fait qu'elle soit commise dans une ignorance qui est presque une innocence fait aussi que cette faute est excusable, puisque, comme le dit Aristote dans *l'Ethique à Nicomaque*, « les fautes non seulement faites dans l'ignorance, mais qui encore sont dues à l'ignorance sont excusables ». Pour Aristote, une faute peut être excusable lorsque l'ignorance porte sur les circonstances de l'action. Or, dans la faute de goût, ce ne sont pas les circonstances qui font que la faute est ce qu'elle est. Si la faute de goût est en décalage avec les règles établies, ce n'est pas du fait de celles-ci. Comme excuse par les circonstances, Aristote prend l'exemple de Mérope (personnage de *Cresphonte*, pièce perdue d'Euripide) qui tue son fils en le prenant pour son ennemi. Mais dans ce cas, il y a ignorance véritable : Mérope ne pouvait pas savoir qu'il s'agissait de son fils. En revanche, celui qui commet une faute de goût aurait pu et dû connaître les circonstances de son action : ce ne sont pas les circonstances qui sont contre le fautif, mais le fautif qui est contre les circonstances. La faute de goût est intempestive, irréfléchie et négligente bien plus qu'elle n'est innocente.

Ainsi, ce qu'il faut reprocher à la faute de goût, c'est son principe. Celui qui commet une faute de goût croit toujours bien faire. C'est toujours un présomptueux qui croit savoir. En ce sens, son ignorance est la plus profonde puisqu'elle est une ignorance ignorée. Cette ignorance n'est pas celle qui excuse (celle qui porte sur les circonstances de l'action) mais celle qui accuse (celle qui porte sur le principe de l'action).

Celui qui commet une faute de goût ne lèse apparemment personne d'autre que lui. Il est le seul à être ridicule, le seul dont on se moque. Mais en vérité, celui qui commet une faute de goût se moque de la communauté esthétique et du beau.

Il se moque de la communauté esthétique et on peut le lui reprocher. En effet, si sa faute n'en est pas une et si on considère qu'on ne peut pas le lui reprocher, cela signifie qu'est instauré un relativisme absolu qui réclame que tous les goûts se valent. S'il me plaît d'accrocher une toile médiocre ou laide parmi des chefs-d'œuvre, c'est que cela me plaît. Mon plaisir est la justification ultime de mon geste et celui-ci n'est plus guidé par le beau.

Celui qui commet une faute de goût se moque également du beau. En effet, ignorer le bon goût, c'est aussi ignorer le beau, ne pas savoir le reconnaître. Manquer de goût, c'est, comme le dit Delacroix, manquer de « *ce qui fait deviner le beau où il est* ». En ce sens, la faute de goût n'est pas seulement une insulte faite au bon goût, un mépris des canons institués ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, mais c'est aussi une insulte faite au beau.

On pourrait croire que celui qui commet une faute de goût n'a pas mauvais goût en permanence puisque la faute suppose le dérapage occasionnel. Mais paradoxalement, celui qui commet une faute de goût se fixe dans une nature de mauvais goût car sa faute invalide ce qui l'entoure. Quelle valeur donner au jugement de celui qui juge belle une croûte ? La faute de goût n'est pas un accident du jugement mais le signe d'un jugement défectueux. La faute de goût invalide le goût en général. C'est pour cela qu'elle est inexcusable et qu'on peut en faire le reproche à qui la commet, car elle jette l'opprobre sur son jugement en général. Fautive en son principe, la faute de goût peut être reprochée.